

**Rapport de la commission de l'aménagement et de l'environnement chargée d'examiner la proposition du Conseil administratif du 30 janvier 2019 en vue de l'ouverture d'un crédit de 908 700 francs brut destiné aux travaux d'aménagement de surface de la place des Augustins, dont à déduire une recette totale de 50 000 francs (participation FSAP liée au concours d'aménagement et participation des propriétaires des biens-fonds), soit 858 700 francs net.**

*RECOMMANDATION*

(acceptée par le Conseil municipal lors de la séance du 14 octobre 2019,  
dans le rapport PR-1338 A)

Le Conseil municipal recommande au Conseil administratif de prendre en compte la motion M-1278 dans la réalisation de cette place.